

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers - Hotelier - Mention complémentaire - Accueil réception

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée des Métiers - Hotelier - Mention complémentaire - Accueil réception	Jury par défaut	Tous les candidats	15	62	26	30	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Être titulaire d'un baccalauréat..
- S'intéresser aux activités de réceptionniste dans les établissements assurant l'hébergement.
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale.
- Disposer d'une bonne culture générale et professionnelle, de qualités relationnelles et d'une excellente présentation.

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule sur 21 semaines au lycée Hôtelier du Touquet et 15 semaines en entreprise. Les cours sont constitués de technique d'accueil et d'hébergement, de communication et de langues vivantes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers des candidats ont été classés par une commission d'examen des vœux

Cette commission s'est basée sur la moyenne pondérée résultant de l'évaluation quantitative paramétrée sur Parcoursup en fonction du baccalauréat d'origine.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est rappelé aux candidats à l'entrée en mention complémentaire Accueil-Réception, l'importance de la communication orale.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes	Notes en LV1 et LV2	Langues vivantes, autres enseignements généraux, enseignements professionnels (Bacs pro et techno)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Résultats scolaires	Bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Communication orale	Aptitude à la communication	L'aptitude à la communication orale est un critère prépondérant pour intégrer cette formation et la préparation d'un métier au contact de la clientèle.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Examen du projet de formation	Bonne connaissance des attendus de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Thierry CUVELIER,
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers -

Hotelier